



Rue Colonel Piron, 20
4624 Romsée
04/358.25.75 – 0496/53.86.57
ecoleromsee@yahoo.fr
www.ecoleromsee.be

Mardi 28 avril 2020

Chers parents,

Ceci est une communication, mais des modifications pourront intervenir en fonction de l'évolution de la situation et il ne faut pas perdre de vue que le retour en arrière est possible.

Le Conseil National de Sécurité qui s'est tenu vendredi a annoncé la réouverture progressive et partielle des écoles à partir du 18 mai pour les primaires et plus particulièrement pour **les P6, avec un maximum de 2 jours en présentiel le lundi et le mardi.**

Par la suite, si la situation le permet, et à partir du 25 mai, avec un maximum d'un jour par semaine, nous accueillerons les P1, le jeudi et peut-être les P2 le vendredi mais l'échéance est trop éloignée pour pouvoir vous le confirmer.

Pour les autres années, aucune date n'a été annoncée pour le moment.

Concrètement, comment cela va-t-il se passer ?

Pour vous informer, il nous faut :

- Prendre connaissance des consignes précises de la FWB, circulaire que j'ai reçu ce samedi 25 avril et ai communiquée aux enseignants.
- Nous concerter, une réunion s'est déroulée ce mardi 28 avril avec les enseignants
- Prévoir et organiser les différents aspects liés à la réouverture : quels horaires, quelles conditions, quels apprentissages (pour ceux qui retrouvent le chemin de l'école et pour les autres !)
- Élaborer, établir et mettre en œuvre toutes les conditions de sécurité nécessaires à un retour à l'école en concertation avec le Conseiller en prévention.

Je ne peux donc pour l'instant répondre à toutes les questions que vous vous posez très certainement ni, sans doute, apaiser certaines inquiétudes.

Nous allons prendre le temps de la réflexion, sans nous précipiter afin de tout anticiper et organiser au mieux.

Je ne manquerai pas de revenir vers vous dès la fin de la semaine prochaine lorsque j'aurai des éléments de réponse à vous apporter mais je peux déjà vous assurer que tout sera mis en œuvre afin que les mesures de sécurité soient respectées.

La santé de tous, enfants et adultes, est et reste notre priorité !

En ce qui concerne les garderies :

- Cette semaine, l'école reste ouverte pour assurer la garde des enfants dont les parents n'ont pu trouver d'autres solutions et qui répondent aux conditions suivantes : **vous travaillez dans le domaine des soins de santé ou dans la sécurité publique et/ou il ne vous est pas possible d'organiser une garde autre que par des personnes à risque**. Une inscription est indispensable via le mail de l'école :

ecoleromsee@yahoo.fr

Mais attention !!!!

À partir du 4 mai et « pendant toutes les phases de la reprise partielle des leçons, les garderies organisées jusqu'ici seront poursuivies. Au regard de la reprise progressive de l'activité économique et professionnelle, il nous convient d'anticiper une montée en puissance des garderies. Aux publics considérés comme prioritaires jusqu'ici, il s'agira d'ajouter tous les secteurs en reprise dont les parents retournent sur leur lieu de travail, mais aussi des enfants vivant dans des conditions sociales compliquées.

Dans ce cadre, il est impératif pour nous de pouvoir appliquer la logique de silo dans la formation des groupes d'élèves en se basant autant que possible sur la composition des groupes classes, sans dépasser 10 élèves par groupe (davantage si l'espace le permet) et 1 élève /4m² et en fonction des locaux disponibles. » (Extrait de la circulaire)

La situation sera monitorée avec le Conseiller en prévention pour mesurer l'évolution de la fréquentation des garderies et leur impact organisationnel.

« Dans tous les cas, il doit être fait appel à la responsabilité collective des parents pour qu'ils envisagent toutes les alternatives de garde possibles n'impliquant pas de personnes à risque », afin de, comme depuis le début de cette crise, limiter le plus possible la nombre d'enfants en garderie.

En tant que parents, **il vous reviendra de me communiquer par mail :**

- Le nom, le prénom et la classe de votre enfant
- Les jours et heures de garderie demandés dans la limite des heures et jours d'ouverture de l'établissement et limitée au strict nécessaire.
La demande doit me parvenir au plus tard pour le vendredi précédant la semaine de garde, avant 12h.
- Une attestation de votre employeur pourrait être demandée si nous nous voyons devoir accueillir un nombre trop élevé d'élèves.

Durant les 3 prochaines semaines, l'équipe éducative, l'équipe des ouvriers et moi-même allons travailler à faire en sorte que les conditions d'hygiène soient rencontrées afin de veiller à la santé des enfants et des adultes qui seront présents. Nous travaillerons à organiser les locaux afin que la distanciation sociale soit respectée.

Je peux cependant déjà vous signaler une reprise de l'ensemble des documents, livres, bricolages, peintures et autres contenus du banc de votre enfant afin de libérer un maximum de place pour l'aménagement des locaux.

Comme la circulaire le recommande aucun repas (ni chaud, ni froid) ne seront distribués jusqu'au 30 juin. Les enfants présents devront donc venir avec leur repas.

MERCI pour la confiance que vous me et nous témoignez au quotidien par vos messages et vos encouragements.

Prenez soin de vous

Mme Véronique BAILLY,

directrice